



TECHNIFUTUR
CENTRE DE COMPETENCES

Inscription à la formation: 1D010745 PRÉPARER POSITIVEMENT LE RETOUR DES SALARIÉS

Dates: le 18 janvier 2022 de 08:30 à 16:30

Coût: 300 €/jour/personne HTVA

Votre société:.....

Adresse:

CP et localité:

Contact:

@:

Adresse de facturation si différente:

.....

.....

.....

.....

N°IBAN:

N°ONSS:

N°TVA:

CP* Ouvriers:

CP* Employés:

*Commission paritaire

Ce formulaire d'inscription est à renvoyer complété et signé à l'adresse de l'Equipe de Coordination Formations Entreprises : inscription@technifutur.be

Nous vous remercions de compléter les champs ci-dessous. Ces renseignements sont indispensables pour vous faire bénéficier d'aides à la formation (congé-éducation payé, chèques-formation, aides sectorielles). Technifutur ne pourra être tenu responsable des manquements à ses obligations suite à des données incomplètes.

NOM	PRÉNOM	FONCTION	N° REGISTRE NATIONAL	Adresse privée	CP - LOCALITE	STATUT		
						Ouvrier	Employé	Cadre
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de remplacement d'un participant, merci d'avertir le service Coordination dans les meilleurs délais

<p>En cas de paiement par CHEQUES-FORMATION, vos NUMERO D'AUTORISATION et CODE D'UTILISATION doivent nous parvenir au plus tard <u>LE DERNIER JOUR DE LA FORMATION</u>. Technifutur n'accepte pas de chèques-formation pour les heures d'absence.</p>	<p>Suivant nos conditions générales https://technifutur.be/fr/conditions-generales</p>	<p>Pour accord, Date et signature</p>
---	---	--